Action annuelle de lutte contre les rats – Ensemble, prévenons leur prolifération

Les rats font malheureusement partie du quotidien, y compris dans notre commune. Ils trouvent des conditions de vie idéales partout où des sources de nourriture sont facilement accessibles. Chacun peut toutefois contribuer à prévenir leur prolifération en adoptant quelques gestes simples.

C'est pourquoi la commune de Raeren organise, en collaboration avec la société **Anticimex**, l´action annuelle de lutte contre les rats **du 7 décembre au 16 décembre 2026**.

Comment pouvez-vous contribuer ?

🦃 **Entreposer correctement les déchets**

- Ne sortez les déchets ménagers ainsi que les sacs PMC que le jour de leur collecte.
- Emballez soigneusement les restes alimentaires et veillez à ce que les conteneurs à déchets soient toujours bien fermés.
- Ne jetez jamais de restes alimentaires dans les toilettes ou dans l'évier.

🌱 **Rendre le compost peu attractif pour les rats**

- Ne déposez pas de plats cuisinés, de viande, de poisson ou d'os sur le compost.
- Utilisez de préférence un composteur fermé ou un bac à compost muni d'un couvercle hermétique.

🐓 **Nourrir les animaux sans attirer les rats**

- Nourrissez de préférence vos animaux domestiques à l'intérieur ou retirez immédiatement les restes de nourriture après leur repas.
- Conservez les aliments destinés aux animaux dans des récipients hermétiques.
- Pour les oiseaux sauvages, privilégiez des mangeoires limitant la chute des graines au sol. Même de petites quantités de nourriture peuvent attirer les rats.

Ensemble pour une commune propre

La commune compte sur votre collaboration. Moins les rats disposent de nourriture, moins ils sont susceptibles de se multiplier.

📍 **Vous constatez la présence de rats sur le domaine public ?**

Nous vous invitons à signaler toute présence de rats sur le domaine public à l'administration communale afin que les mesures appropriées puissent être prises.

🏠 **Lutte gratuite sur les terrains privés**

Les habitants de la commune de Raeren peuvent s'inscrire gratuitement, dans le cadre de cette campagne, pour une intervention sur leur propriété privée. Nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale dans les meilleurs délais.
📞 **Personne de contact :** Service d´urbanisme/d´environnement – Mme J. Croé, 087/85.89.73

En dehors des campagnes communales de lutte contre les rats, les habitants de la commune de Raeren peuvent obtenir de petites quantités de raticide auprès du Service Population (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30, le mardi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 15h30).
Le raticide est exclusivement destiné à une utilisation sur des propriétés privées et ne peut en aucun cas être déposé sur le domaine public.
Vous trouverez de plus amples informations concernant la composition du raticide ainsi que les consignes relatives à son utilisation correcte et en toute sécurité sur le site internet de la commune mentionné ci-dessous.

Nous vous remercions de votre collaboration. Ensemble, contribuons à préserver une commune propre, saine et agréable à vivre.

ℹ️ **Vous trouverez davantage d'informations** concernant la lutte contre les rats, les mesures de prévention ainsi que les consignes de sécurité relatives aux postes d'appâtage sur le site internet de la commune :
https://www.raeren.be/gemeindeleben/umwelt-energie-2/kampagnen-thementage/rattenbekämpfung

SCAN ME!